



## Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté

### Séance du lundi 29 septembre 2014

Conseillers communautaires en exercice : 137

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des séances de la CCIT du Doubs - 46 avenue Villarceau - 25000 Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET

Ordre de passage des rapports : 0.1, 0.2, 0.3, 0.4 (information), 1.1.1, 1.1.2, 1.2.1, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 3.5, 3.6, 3.7, 3.8, 3.9, 4.1, 4.2, 4.3, 5.1, 5.2, 5.3, 5.4, 5.5, 5.6, 6.1, 6.2, 7.1, 2.1, 2.2, 2.3, 2.4, 2.5, 8.1, 8.2, Motion

La séance est ouverte à 19h30 et levée à 22h30.

**Etaient présents :** Amagney : M. Thomas JAVAUX Arguel : M. André AVIS Audeux : Mme Françoise GALLIOU Avanne-Aveney : M. Alain PARIS Besançon : M. Julien ACARD, M. Eric ALAUZET, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS (à partir du 0.4), Mme Claudine CAULET, M. Pascal CURIE, Mme Danielle DARD, M. Cyril DEVESA (jusqu'au 0.4), M. Emmanuel DUMONT, Mme Myriam EL YASSA, M. Jean-Louis FOUSSERET (à partir du 3.9), Mme Fanny GERDIL-DJAOUAT, M. Abdel GHEZALI, Mme Pauline JEANNIN, Mme Solange JOLY, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, M. Thierry MORTON (à partir du 0.4), M. Philippe MOUGIN, M. Michel OMOURI, Mme Sophie PESEUX, Mme Danielle POISSENOT (jusqu'au 6.2), M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB, Mme Karima ROCHDI, M. Dominique SCHAUSS, Mme Laetitia SIMON, M. Rémi STAHL, Mme Ilva SUGNY, Mme Catherine THIEBAUT, Mme Anne VIGNOT (à partir du 1.1.1), Mme Marie ZEHAF (jusqu'au 3.8) Beure : M. Philippe CHANEY, Mme Chantal JARROT Brailans : M. Alain BLESSEMAILLE Chalezeule : M. Andrée ANTOINE, M. Christian MAGNIN-FEYSOT Chalèze : M. Gilbert PACAUD Champagny : M. Olivier LEGAIN Champvans-les-Moulins : M. Florent BAILLY Chauenne : M. Bernard VOUGNON Chaudfontaine : M. Jacky LOUISON Chemaudin : M. Gilbert GAVIGNET, Mme Marie-Pascale BRIENTINI Châtillon-le-Duc : Mme Catherine BOTTERON Dannemarie-sur-Crête : M. Gérard GALLIOT Deluz : M. Fabrice TAILLARD Ecole-Valentin : Mme Brigitte ANDREOSSO, M. Yves GUYEN Fontain : Mme Martine DONEY Franois : Mme Oriane DELAGUE Genes : Mme Thérèse ROBERT Grandfontaine : Mme Martine GIVERNET, M. François LOPEZ La Chevillotte : M. Roger BOROWIK (représenté par M. Jean-Luc BARBIER) La Vèze : Mme Catherine CUINET Larnod : M. Hugues TRUDET Le Gratteris : M. Cédric LINDECKER Mamirolle : M. Daniel HUOT, Mme Francine MARTIN Marchaux : M. Patrick CORNE Mazerolles-le-Salin : M. Daniel PARIS Miserey-Salines : M. Marcel FELT, Mme Ada LEUCI Montfaucon : M. Pierre CONTOZ Montferrand-le-Château : Mme Pascale HANUS Morre : M. Jean-Michel CAYUELA, Mme Marie-Christine MARTINET Nancray : M. Vincent FIETIER (jusqu'au 5.4), Mme Annette GIRARDCLOS Noironte : M. Bernard MADOUX Novillars : Mme Christine BITSCHENE Osselle : Mme Sylvie THIVET Pelousey : Mme Catherine BARTHELET, M. Daniel VARCHON Pirey : Mme Odette COMTE, M. Robert STEPOURJINE Pugey : M. Frank LAIDIE Roche-lez-Beaupré : M. Jacques KRIEGER, Mme Nicole WEINMAN Routelle : M. Daniel CUCHE Saône : M. Yoran DELARUE Serre-les-Sapins : M. Gabriel BAULIEU Tallenay : M. Jean-Yves PRALON Thise : Mme Laurence GUIBRET, M. Alain LORIGUET Thoraise : M. Jean-Paul MICHAUD Torpes : M. Denis JACQUIN (jusqu'au 2.5) Vaire-Arcier : M. Charles PERROT (représenté par M. André RUBRECHT) Vaire-le-Petit : M. Jean-Noël BESANCON Vaux-les-Prés : M. Bernard GAVIGNET Vorges-les-Pins : Mme Julie BAYEREL

**Etaient absents :** Auxon-Dessous : M. Jacques CANAL, Mme Marie-Pierre MARQUIS Auxon-Dessus : M. Serge RUTKOWSKI Avanne-Aveney : Mme Marie-Jeanne BERNABEU Besançon : M. Frédéric ALLEMANN, M. Thibaut BIZE, M. Pascal BONNET, M. Emile BRIOT, M. Guericq CHALNOT, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER, M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Marie-Laure DALPHIN, M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Philippe GONON, M. Jacques GROSERRIN, Mme Carine MICHEL, M. Yannick POUJET, Mme Mina SEBBAH, M. Michel VIENET, Mme Sylvie WANLIN, Boussières : M. Bertrand ASTRIC Busy : M. Alain FELICE Champoux : M. Philippe COURTOT Châtillon-le-Duc : M. Philippe GUILLAUME Dannemarie-sur-Crête : Mme Catherine DEMOLY Franois : M. Eric PETIT Montfaucon : Mme Corinne PETER Montferrand-le-Château : M. Pascal DUCHEZEAU Novillars : M. Philippe BELUCHE Pouilley-les-Vignes : M. Jean-Marc BOUSSET, Mme Annie SALOMEZ Rancenay : M. Michel LETHIER Saône : Mme Sylvie GAUTHEROT Serre-les-Sapins : Mme Valérie BRIOT

**Secrétaire de séance :** M. André AVIS

**Procurations de vote :**

**Mandants :** J. CANAL, MP. MARQUIS, S. RUTKOWSKI, MJ. BERNABEU, T. BIZE, E. BRIOT, YM. DAHOUI, C. DEVESA (à partir du 1.1.1), B. FALCINELLA (jusqu'au 6.2), C. MICHEL, T. MORTON (jusqu'au 0.3), Y. POUJET, S. WANLIN, M. ZEHAF (à partir du 3.9), B. ASTRIC (jusqu'au 2.5), A. FELICE, P. GUILLAUME, C. DEMOLY, E. PETIT, P. DUCHEZEAU, P. BELUCHE, S. GAUTHEROT.

**Mandataires :** Y. GUYEN, B. ANDREOSSO, JY. PRALON, A. PARIS, E. MAILLOT, C. LIME, N. BODIN, A. VIGNOT (à partir du 1.1.1), D. POISSENOT (jusqu'au 6.2), D. DARD, M. LOYAT (jusqu'au 0.3), P. CURIE, F. GERDIL-DJAOUAT, A. GHEZALI (à partir du 3.9), D. JACQUIN (jusqu'au 2.5), JP. MICHAUD, C. BOTTERON, G. GALLIOT, O. DELAGUE, P. HANUS, C. BITSCHENE, Y. DELARUE.

**Délibération n°2014/002584**

**Rapport n°5.4 - Demandes de subvention dans le cadre des aides à l'amélioration de la performance énergétique des logements (subventions > à 10 000 €)**

## Demandes de subvention dans le cadre des aides à l'amélioration de la performance énergétique des logements (subventions > à 10 000 €)

**Rapporteur** : Robert STEPOURJINE, Vice-Président

**Commission** : Habitat, politique de la ville et gens du voyage

Inscription budgétaire	
BP 2014 et PPIF 2014-2018 « AP-AE/CP Soutien à la réhabilitation de logements privés 2013-2019 »	Montant de l'AP-AE : 5 150 000 € Montant du CP 2014 : 1 383 245 € Montant de l'opération : 33 949 €

**Résumé :**

Dans le cadre des actions du Programme Local de l'Habitat et de la mise en œuvre des actions Habitat du Plan Climat Energie Territorial, les propriétaires qui créent ou réhabilitent des logements locatifs à loyer maîtrisé et les propriétaires modestes qui améliorent leur logement peuvent bénéficier d'un accompagnement financier du Grand Besançon.

Ce rapport fait état de 4 nouvelles demandes de subvention d'un montant total prévisionnel de 33 949 €. Les aides accordées permettront la création ou la réhabilitation de **6 logements locatifs à loyer maîtrisé conventionnés**.

↳ **Monsieur GUILLAUME Emmanuel et Madame CLERC Delphine – Chemaudin**

Opérateur AMO : association HDL

Objet : demande de subvention pour la **création de 3 logements locatifs** dans une maison vacante très dégradée située 31, chemin de la combe Saragosse à Besançon. Ces logements afficheront une **performance énergétique BBC-Rénovation** après travaux, soit une consommation énergétique conventionnelle inférieure à 96 KWh/ép./m<sup>2</sup>/an.

Type de bâti : maison de 1960

Nature de l'opération : LC – Logement à Loyer Conventionné

Niveaux de loyer (hors charges) :

- logement 1 / 56,40 m<sup>2</sup> : 365 €
- logement 2 / 69,80 m<sup>2</sup> : 429 €
- logement 3 / 37,30 m<sup>2</sup> : 297 €

Montant HT des travaux : 213 147 €

Dépense subventionnable : 74 261 €

Participation du Grand Besançon : 25 % de la dépense subventionnable

(Une participation complémentaire correspondant à 80 % du reste à charge du coût de l'assistance à maîtrise d'ouvrage est accordée et versée directement à l'opérateur)

**Classe initiale G - Classe C atteinte après travaux**

**Subvention prévisionnelle\* : 18 565 €**

Autres financements :

- Anah : 42 006 €
- Région Franche-Comté « Effilogis » : 12 000 €

**% d'aides publiques pour ce dossier : 33 % du montant HT des travaux**

↳ Indivision CARMILLE, représentée par CARMILLE Michel - Larnod

Opérateur AMO : association HDL

Objet : demande de subvention pour la réhabilitation d'un logement locatif située 43, route de la Gare à Larnod. Ce logement affichera une **performance énergétique BBC-Rénovation** après travaux, soit une consommation énergétique conventionnelle inférieure à 96 KWh/ép./m<sup>2</sup>/an.

Type de bâti : maison de 1960

Nature de l'opération : LC – Logement à Loyer Conventionné

Niveau de loyer (hors charges) : logement de 65 m<sup>2</sup> : 404 €

Montant HT des travaux : 65 163 €

Dépense subventionnable : 22 806 €

Participation du Grand Besançon : 25 % de la dépense subventionnable

(Une participation complémentaire correspondant à 80 % du reste à charge du coût de l'assistance à maîtrise d'ouvrage est accordée et versée directement à l'opérateur.)

**Classe initiale G - Classe C atteinte après travaux**

**Subvention prévisionnelle\* : 5 701 €**

Autres financements :

- Anah : 15 146 €
- Région Franche-Comté « Effilogis » : 550 €

**% d'aides publiques pour ce dossier : 33 % du montant HT des travaux**

↳ Monsieur et Madame MASSELOT Cyril - Vaire-le-Petit

Opérateur AMO : association HDL

Objet : demande de subvention pour la réhabilitation d'un logement locatif situé 4, rue du vieux pont à Vaire-le-Petit. Ce logement atteindra la **classe C après travaux**, soit une consommation énergétique conventionnelle inférieure à 128 KWh/ép./m<sup>2</sup>/an.

Type de bâti : ancienne auberge de 1875

Nature de l'opération : LI – Logement à Loyer Intermédiaire

Niveau de loyer (hors charges) : logement de 75 m<sup>2</sup> : 532 €

Montant HT des travaux : 11 318 €

Dépense subventionnable : 11 096 €

Participation du Grand Besançon : 10 % de la dépense subventionnable

(Une participation complémentaire correspondant à 80 % du reste à charge du coût de l'assistance à maîtrise d'ouvrage est accordée et versée directement à l'opérateur)

**Classe initiale E - Classe C atteinte après travaux**

**Subvention prévisionnelle\* : 1 110 €**

Autres financements :

- Anah : 5 239 €

**% d'aides publiques pour ce dossier : 56 % du montant HT des travaux**

**Madame FRACHEBOIS Yvette - Besançon**

Opérateur AMO : association HDL

Objet : demande de subvention pour la réhabilitation d'un logement locatif situé 6 b, rue du tunnel à Besançon. Ce logement affichera une **performance énergétique BBC-Rénovation** après travaux, soit une consommation énergétique conventionnelle inférieure à 96 KWh/ép./m<sup>2</sup>/an.

Type de bâti : maison mitoyenne d'avant 1900

Nature de l'opération : LI – Logement à Loyer Intermédiaire

Niveau de loyer (hors charges) : logement de 65 m<sup>2</sup> : 540 €

Montant HT des travaux : 74 383 €

Dépense subventionnable : 34 294 €

Participation du Grand Besançon : 25 % de la dépense subventionnable

(Une participation complémentaire correspondant à 80 % du reste à charge du coût de l'assistance à maîtrise d'ouvrage est accordée et versée directement à l'opérateur.)

**Classe initiale D - Classe C atteinte après travaux**

**Subvention prévisionnelle\* : 8 573 €**

Autres financements :

- Anah : 17 188 €
- Région Franche-Comté « Effilogis » : 3 550 €

**% d'aides publiques pour ce dossier : 39 % du montant HT des travaux**

**A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur ces 4 demandes de subvention d'un montant total prévisionnel de 33 949 €.**

Pour extrait conforme,

Le Président

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 119

Contre : 0

Abstention : 0

Préfecture de la Région Franche-Comté  
Préfecture du Doubs  
Contrôle de légalité DRCT  
Reçu le - 7 OCT. 2014